

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 12

Artikel: Les missions de l'armée dans le contexte de la nouvelle sécurité internationale. 1re partie
Autor: Jean, Carlo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les missions de l'armée dans le contexte de la nouvelle sécurité internationale (1)

La fin de la guerre froide a entraîné un changement radical dans les relations internationales. On a assisté, non seulement à la transformation de la géopolitique, mais également à celle du sens de la sécurité et des critères d'emploi de la force militaire. Les tâches des militaires sont devenues plus nombreuses et plus importantes. Les forces armées sont de plus en plus engagées dans un appui aux autorités lors de catastrophes matérielles et technologiques, pour la protection de l'environnement.

■ **gén Carlo Jean**

De l'avis de certains, cela a conduit à des mutations profondes dans la profession et l'éthique militaires ainsi que dans les structures, la formation et l'équipement des forces armées. Nous devons y réfléchir avec réalisme, sans oublier que la paix exige une évaluation réaliste de la situation, sans simplifications arbitraires ni utopies inutiles, voire contre-productives. A mon sens, il s'agit plutôt d'une adaptation que d'un changement radical du contenu de la profession militaire et de l'organisation des forces armées.

Les trois périodes de l'après-guerre froide

La situation internationale a très rapidement évolué. Depuis la fin de la guerre froide, nous avons vécu en un temps très bref trois périodes. La première marquée par l'euphorie basée sur «la fin de l'histoire¹», la paix universelle, le désarmement général, le «village global», le gouvernement du monde

de par les Nations unies. Elle s'est brutalement conclue avec la guerre du Golfe.

La deuxième a été celle du «nouvel ordre mondial», durant laquelle Washington et Moscou, unis dans une sorte d'alliance sacrée, auraient dû garantir le respect de l'ordre et du droit internationaux. Elle s'est terminée, d'une part avec l'écroulement de l'Union soviétique, qui a transformé un facteur d'ordre en un élément d'incertitude, voire de désordre, d'autre part avec le refus des Etats-Unis d'Amérique d'assumer le rôle de gendarme du monde sur la base de principes universels et non pas liés uniquement à leurs intérêts nationaux.

La troisième période, celle que nous vivons actuellement, se caractérise par le désordre et l'anarchie internationale, par le déclenchement de conflits internes, ethniques et identitaires, par la résurrection des nationalismes, par la vague récente de conflits régionaux en Extrême-Orient, dans le sud-est de l'Asie, en Asie du Sud et dans le

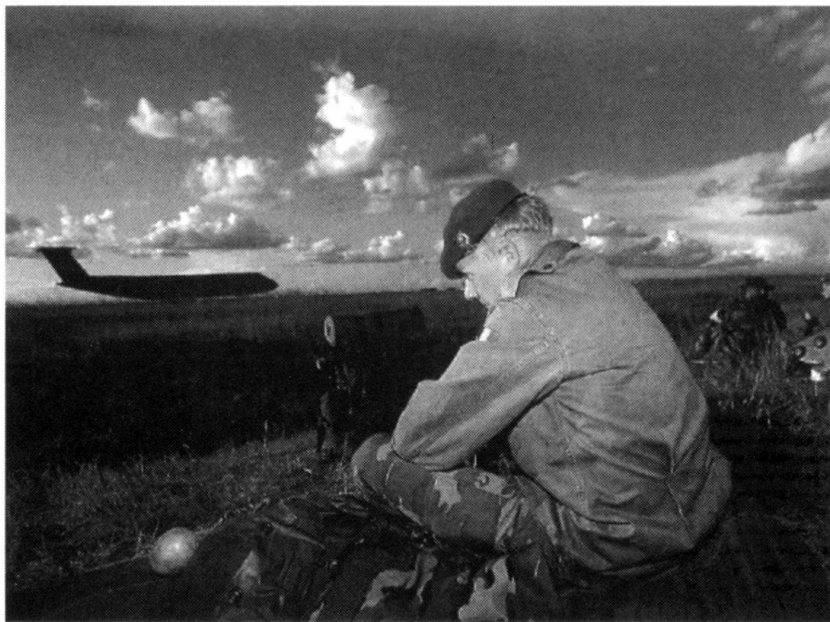
Golfe, par l'effondrement des structures de plusieurs pays sous l'action de tensions régionales et tribales, ou d'intégrismes religieux, par la prise de conscience croissante de l'existence de problèmes impossibles à résoudre à court terme, tels ceux provoqués par les écarts démographiques et économiques, l'expansion de la criminalité organisée.

Une vision plus réaliste, pour ne pas dire pessimiste, des possibilités d'ordre, de stabilité et de paix dans le monde se développe au sein des Nations unies. Elle apparaît dans le supplément de l'*Agenda pour la paix* de juin 1992 et dans les conceptions contenues dans l'*Agenda pour le développement* de novembre 1994.

Ordre mondial ou monde multipolaire?

A des phénomènes de globalisation, d'interdépendance et d'internationalisation vient se superposer la tendance à la fragmentation, surtout dans les Etats-nations sur lesquels, depuis le traité de Westphalie, se

¹ Francis Fukuyama: *La fin de l'histoire*. Paris, Flammarion, 1992.



Des troupes belges sont intervenues au Rwanda.

fonde le système international. C'est sur eux que se fonde également le *jus publicum europeum*, tant en ce qui concerne le *jus ad bellum* que les normes humanitaires du *jus in bello*. On constate une tendance à remplacer les principes du *jus publicum europeum* par ceux de la doctrine de la guerre juste, parce qu'il apparaît illégitime qu'un Etat utilise la force comme instrument de sa politique, sauf s'il s'agit de défense, mais également parce que la plupart des conflits ne sont pas inter étatiques mais internes.

L'interdépendance diminue objectivement la souveraineté, ce que démontre le débat animé sur le droit ou le devoir d'ingérence humanitaire de la «communauté internationale». L'organisation d'un monde dominé par de multiples pôles politiques, stratégiques et économiques, à la fois coopératifs et rivaux, semble une réponse à

la globalisation. Pourtant, si le macro-régionalisme élimine certains conflits, il en provoque par ailleurs d'autres, non seulement entre les pôles mondiaux, mais surtout dans les zones grises qui les séparent.

Les fonctions de la force militaire

Même si les espoirs d'un nouvel ordre mondial ne doivent pas être complètement abandonnés (l'utopie n'est-elle indispensable pour se fixer un objectif sans lequel il n'y a pas d'action possible?), les fonctions de la force militaire dans le système actuel des relations internationales doivent être évaluées avec sobriété en fonction de ce contexte, non selon des théories abstraites. Il en va de même de la profession militaire.

L'expérience de la Bosnie nous apprend beaucoup à ce sujet. On s'est rendu compte que la force ne pouvait garantir la justice, mais seulement un certain ordre qui est toutefois indispensable à la politique, pour lui permettre de poursuivre des objectifs de justice, de stabilité, de développement et de paix. L'ordre et la justice ne s'opposent pas, seule la justice peut garantir un ordre stable, mais aucune justice n'est possible sans un minimum d'ordre. De même que la force sans la politique est irresponsable et débouche seulement sur la violence, de même la politique sans la force se traduit par de simples bavardages ou d'inutiles déclarations de bonnes intentions. L'opinion publique prend plus en plus conscience qu'elle sert souvent de médiocre alibi moral, visant à tranquilliser les hommes politiques qui n'ont pas le courage d'assumer leurs responsabilités, les risques et les charges qu'exige le maintien de la paix mondiale.

Entre l'homme politique, le diplomate et le militaire, le dialogue doit être réanimé, ainsi que la complémentarité et la subsidiarité qui ont existé à travers toute l'histoire, bien que ces facteurs aient subi de profonds changements – on peut parler de désaffection – au cours de la guerre froide. Durant cette époque, la dimension essentiellement technologique de la sécurité s'était militarisée; aujourd'hui, elle est redevenue politique. Le «discours sur la guerre» a repris la place qui lui avait été ravie par ce qu'André Glucksmann appelle «le discours de la guerre».

Changement dans le concept « Sécurité »

Dans un monde multipolaire, la paix n'est pas seulement l'absence de guerre, mais aussi des relations pacifiques au niveau international et à l'intérieur des Etats. Voilà les prémisses d'une coopération pacifique entre Etats. La sécurité a donc changé de nature. Durant la guerre froide, elle avait une signification claire: il s'agis-

sait d'une assurance contre des agressions possibles, dans laquelle les armes nucléaires américaines et soviétiques jouaient un rôle essentiel. Une guerre nucléaire, qui aurait été catastrophique pour les deux blocs, apparaissait comme contraire à la raison, donc comme pratiquement impossible.

Restait la possibilité de guerres conventionnelles limitées. Afin de les rendre impossibles, on associa la guerre nucléaire

impossible à la guerre conventionnelle possible, afin que même la seconde devienne impossible. Pour que la dissuasion ne se transforme pas en auto-dissuasion et se neutralise elle-même il a été nécessaire de rendre moins impossible la « guerre impossible » en adoptant les mécanismes sophistiqués de la « réponse flexible ». Le caractère surréaliste des débats sur la stratégie nucléaire est le reflet de ce paradoxe.

La guerre est restée éloignée de l'Europe, cantonnée dans le tiers-monde où elle était aussi limitée par la confrontation globale entre les deux blocs. Même en dehors de l'Europe, la sécurité était liée à l'équilibre entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, ce qui limitait chaque conflit et en empêchait l'expansion.

Aujourd'hui, la situation s'est modifiée et les conflits en Europe ont recommencé; l'importance des équilibres régionaux s'accroît et la sécurité prend une autre signification. Il n'existe plus de menaces directes contre nos intérêts vitaux, entre autres l'intégrité de nos territoires. La sécurité conçue comme une assurance – c'est la fonction qu'elle avait pendant la guerre froide – devient marginale, car elle se réfère à des éventualités à long terme. On ne peut pas les écarter, vu le dynamisme et l'imprévisibilité de l'évolution au niveau international, mais on ne peut envisager, dans le court et le moyen terme, la montée de menaces globales, même si la prolifération des missiles et des armes de destruction de masse, le terrorisme (des toxi-



Instruction au déminage. Les mines, un gigantesque problème pendant et après les guerres civiles.



Lors d'opérations humanitaires, il s'agit parfois d'effectuer des largages à très faible hauteur. Ici depuis un C-160 Transall.

ques de combat ont été utilisés dans le métro de Tokyo) sont devenus plus dangereux et capables de frapper en tout temps.

Les conflits régionaux et internes pèsent également de tout leur poids sur l'économie globale et sur les logiques d'intégration. Ils peuvent conduire à une escalade de la violence ainsi qu'à des migrations massives. Les véritables défis sont ceux du développement, rendus plus dramatiques encore par une explosion démographique que l'on ne pourra surmonter que par des investissements très importants. Le développement implique une stabilité interne et internationale suffisantes.

D'assurance, la sécurité s'est transformée en un investissement pour la stabilité, l'instauration d'un ordre international stable et d'un marché global. Elle s'est adaptée à l'interdépendance globale entre les Etats. Elle ne peut plus concer-

ner uniquement le domaine économique, mais doit inclure la stabilité politique interne, voire l'affirmation de la démocratie et le respect des droits de l'homme.

Naguère «unidirectionnelle» et «monodimensionnelle», la sécurité est devenue «multidirectionnelle» et «multifonctionnelle». Les gouvernements doivent évaluer les nouvelles conditions de la sécurité, les risques et les défis, les moyens d'affronter la réalité. Ils assument des responsabilités qui sont fonction, non seulement de leur poids économique et de leurs intérêts immatériels (prestige et présence sur la scène internationale), mais également de principes et de valeurs dictés par la civilisation à laquelle ils appartiennent et qui influencent leurs comportements au niveau international.

Les forces armées, qui constituent toujours pour les gou-

vernements les instruments opérationnels les plus importants et les plus flexibles, doivent s'adapter à leurs nouveaux rôles et se préparer à les assumer de manière appropriée. De plus en plus, on confiera aux soldats des missions qui ne sont pas celles qui incombait traditionnellement aux militaires. Ils sont en effet les seuls à pouvoir les accomplir avec la rapidité nécessaire, car ils disposent de moyens et sont organisés de façon adéquate pour faire face à bref délai aux urgences et aux imprévus. La rapidité d'intervention constitue maintenant l'un des aspects essentiels de leur force. On a recours à l'armée, non seulement dans les conflits, mais également dans les phases qui précèdent les conflits et dans les opérations de reconstruction lorsque les armes se sont tues.

C. J.
(A suivre)